



RECEVOIR AU

MUSÉE COGNACQ-JAY

LE GOÛT DU XVIII^E

PARIS
MUSÉES
LES MUSÉES
DE LA VILLE
DE PARIS



MUSÉE
COGNACQ-JAY



HOWARD MATHIAS &
GALLERY
THE MUSEUM OF THE HISTORY OF THE CITY OF BOSTON

LE MUSÉE COGNACQ-JAY

LE GOÛT DU XVIII^E

En plein coeur du Marais, le musée Cognacq-Jay rassemble les oeuvres du XVIII^e siècle acquises entre 1900 et 1927 par Ernest Cognacq, **fondateur des Grands magasins de la Samaritaine**, et son épouse, Marie-Louise Jay.



Il présente un riche ensemble de peintures et de sculptures des maîtres du XVIII^e siècle, tels que **Boucher, Fragonard, Canaletto ou Chardin**, ainsi que du mobilier et des objets d'art d'une grande rareté.

L'hôtel Donon, érigé en 1575, est un **splendide témoignage de l'architecture des belles demeures et du raffinement de la société du XVIII^e siècle**. Les salles du musée, revisitées par le célèbre créateur et couturier Christian Lacroix en 2014, se prêtent parfaitement à l'organisation d'événements dans un **cadre élégant et intime**.

Le musée vous reçoit dans le cadre de **petits-déjeuners, déjeuners, cocktails ou dîners, séminaires, concerts, représentations théâtrales**, pouvant être assortis d'une visite privée des collections permanentes voire de l'exposition temporaire en cours.



Le musée Cognacq-Jay fait partie du réseau des quatorze musées de la Ville de Paris gérés par l'Établissement Public Paris Musées.
www.parismusees.paris.fr

LE MUSÉE COGNACQ-JAY NE PEUT ACCEPTER DE SOIRÉES PRIVÉES, ORGANISÉES PAR DES PARTICULIERS.

LES ESPACES PRIVATISABLES

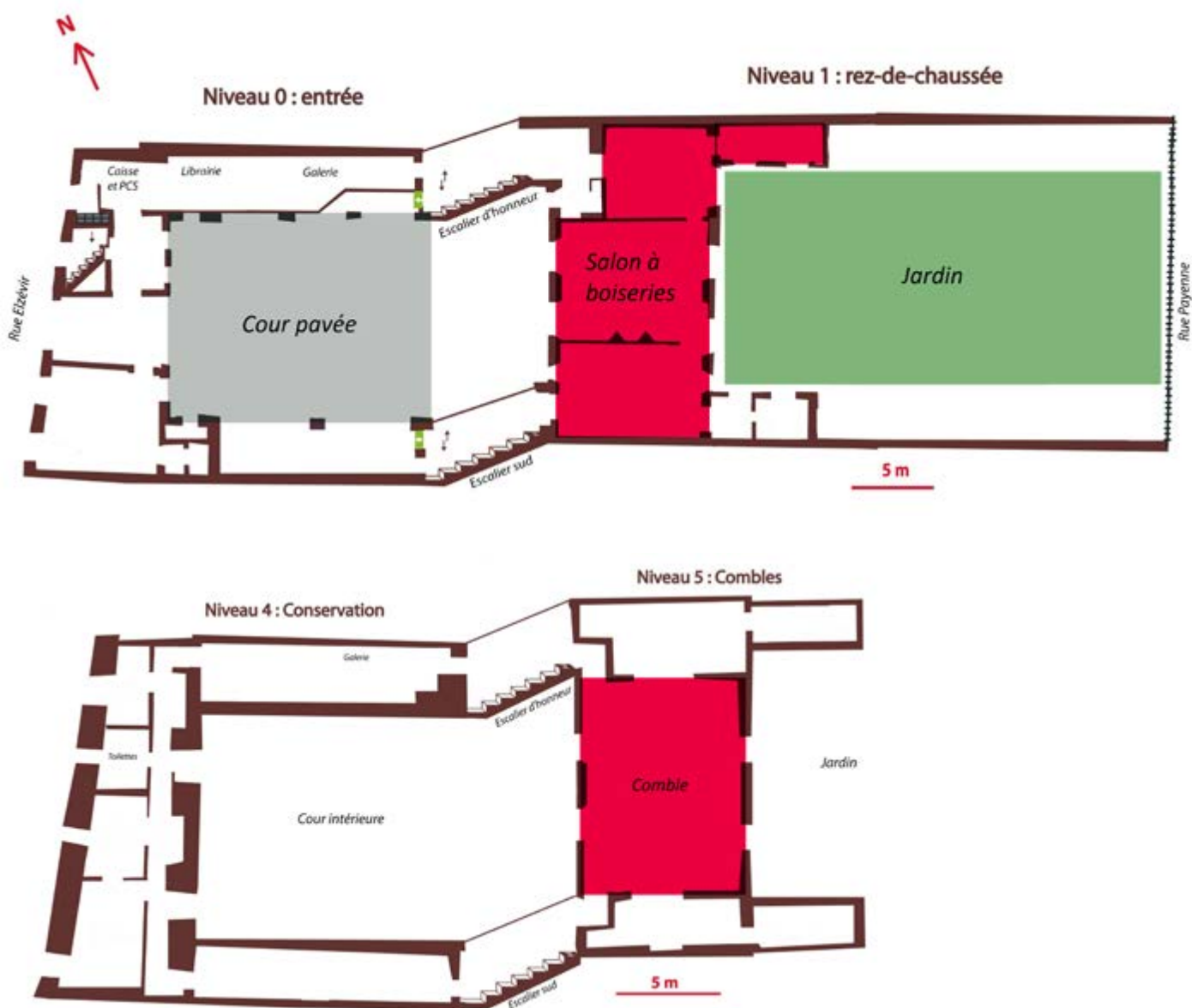
Le musée propose différents espaces, intérieurs et extérieurs, pouvant accueillir **jusqu'à 100 personnes** :

La cour pavée

Le jardin à la française

Les salons à boiseries (salles 1 à 4)

Le grand comble



LES ESPACES INTÉRIEURS

LES SALONS À BOISERIES

Au premier niveau de l'hôtel Donon, cette suite de quatre salons entre cour et jardin offre un écrin raffiné pour l'organisation de **petits-déjeuners, dîners ou cocktails**.

Les boiseries du XVIII^e siècle et les oeuvres des collections permanentes exposées créent l'atmosphère idéale pour vous recevoir dans un cadre prestigieux et chaleureux.

NB : Ces espaces seront consacrés aux expositions temporaires de septembre 2018 à août 2019.

Capacité d'accueil

25 personnes assises
50 personnes debout

Surface

105 m² au total

Disponibilité

Le lundi à partir de 8h
Du mardi au dimanche
de 8h à 9h45 et à partir de 18h

Tarifs

Tarif horaire : 1 000 € HT
Forfait 6h : 3 000 € HT
Montage/démontage : 500/h HT



LES ESPACES INTÉRIEURS

LE GRAND COMBLE

Le grand comble de l'hôtel Donon est l'espace dédié à la tenue de **conférences, séminaires, réunions ou concerts**. Le musée Cognacq-Jay met à votre disposition les éléments nécessaires à cette organisation : vidéoprojecteur, ordinateur, paperboard...

La magnifique **charpente de la fin du XVI^e siècle**, une des plus anciennes du Marais, crée également une **atmosphère chaleureuse** pour vos réceptions, **petits-déjeuner, cocktails ou dîners**.

NB : Cet espace est susceptible d'être indisponible durant les exposition temporaires.

Capacité d'accueil

60 personnes assises

80 personnes debout

Surface

105 m² au total

Disponibilité

Tous les jours à partir de 8h

Tarifs

Tarif horaire : 800 € HT

Forfait 6h : 4 000 € HT

Montage/démontage : 500/h HT



LES ESPACES EXTÉRIEURS

LA COUR PAVÉE

Située à l'entrée du musée, la cour pavée est **un écrin de choix** pour accueillir vos événements. Entre le corps de l'hôtel particulier daté du XVI^e siècle et les ailes du XVIII^e siècle, ce lieu offre **un cadre historique et intime**, typique de ces cours cachées que l'on retrouve dans le quartier du Marais.

C'est l'endroit **idéal pour recevoir jusqu'à 100 personnes** avant une visite privée ou pour y organiser un cocktail en plein air. Du mobilier (tables et chaises de jardin) y est mis à votre disposition toute l'année.



Capacité d'accueil
50 personnes assises
100 personnes debout

Surface
210 m² au total

Disponibilité
Le lundi à partir de 8h
Du mardi au dimanche
de 8h à 9h45 et à partir de 18h

Tarifs
Tarif horaire : 400 € HT
Forfait 6h : 2 000 € HT
Montage/démontage : 200/h HT
En complément à un espace intérieur :
forfait de 1000 € HT



LES ESPACES EXTÉRIEURS

LE JARDIN À LA FRANÇAISE

Cet espace situé à l'arrière du musée vous offre une occasion rare d'organiser votre réception dans **un calme jardin à la française niché en plein cœur de Paris**, avec vue sur l'harmonieuse façade du XVI^e siècle.

Cocktails ou dîners, offrez un cadre privilégié à vos invités durant les beaux jours.

Capacité d'accueil

50 personnes assises
100 personnes debout

Surface

475 m² au total

Disponibilité

Le lundi à partir de 8h
Du mardi au dimanche
de 8h à 9h45 et à partir de 18h

Tarifs

Tarif horaire : 600 € HT
Forfait 6h : 3 000 € wHT
Montage/démontage : 300/h HT
En complément à un espace intérieur :
forfait de 2 000 € HT



DÉCOUVRIR LES COLLECTIONS

VISITE PRIVÉE DU MUSÉE

Offrez à vos invités une visite privée des chefs d'œuvre du musée. Bel exemple du goût pour les arts du XVIII^e siècle, les collections réunissent des noms prestigieux du XVIII^e siècle, tels que **Boucher, Tiepolo, Fragonard, Houdon, Guardi, Oeben, ou encore Chardin.**

Cette découverte peut s'effectuer **en déambulation libre ou dans le cadre de visites guidées** par petits groupes, en dehors des horaires d'ouverture.

Les visites guidées sont animées par l'équipe de conférenciers-ères du musée et peuvent être, selon vos souhaits, générales ou thématiques.

Si la période s'y prête, une visite de l'exposition temporaire en cours est également possible. La prochaine exposition, *La Fabrique du Luxe*, débute en septembre 2018.

Les visites sont proposées **en français, anglais ou espagnol.**

Capacité d'accueil

18 personnes par groupe dans un même espace

Durée

45 minutes à 1h

Tarifs

Accès aux collections : 500 € HT
Conférencier-ère en forfait 3h : 192 € HT



CONDITIONS GÉNÉRALES

Les horaires de privatisation

La privatisation des différents espaces peut avoir lieu **le lundi et les jours fériés** toute la journée et du **mardi au dimanche à partir de 18h**, après la fermeture du musée. Seul **le grand comble est privatisable tous les jours à partir de 8h** (hors exposition temporaire).

Pour toute demande de privatisation en dehors de ces horaires, le musée étudiera les demandes au cas-par-cas.

Le traiteur et les autres prestataires

Le choix du traiteur est totalement libre.

Sur demande, le musée peut fournir une liste de traiteurs familiers des lieux.

Le traiteur devra impérativement s'installer au niveau -1, dans l'atelier pédagogique, et y réaliser toute sa préparation. Dans le cas d'une réception au comble, un point relais peut être installé au niveau 4 du musée. Le traiteur a accès aux salles de réception dès 8h30 le lundi et à partir de 18h du mardi au dimanche. Les invités ont accès aux salles de réception dès 18h30 au plus tôt.

Le musée ne dispose pas de mobilier à mettre à disposition. Le matériel du traiteur doit être remballé et repris, idéalement le soir même en fonction de l'horaire de fin d'événement, ou le lendemain entre 8h et 9h45. Dans ce dernier cas, le musée ne peut être tenu pour responsable en cas de dommage, perte ou vol.

Pour les conditions d'accès, voir l'article « livraison ».

Le choix des autres prestataires (vidéo, son et lumière, agence d'hôtes-sses), si leur usage est nécessaire, est libre. Le musée peut mettre en relation avec des prestataires techniques.

Les agents de surveillance

Les agents de surveillance font partie du personnel du musée et sont obligatoires pour assurer la sécurité des personnes et des oeuvres. Leur nombre est fixé par le musée en fonction du nombre d'invités et des lieux occupés.

Un plateau repas complet doit être fourni par l'organisateur à chaque agent au-delà de 21h.

Après minuit, les frais de taxis des agents de surveillance seront à prendre en charge pour ceux qui en feront la demande.

Sécurité musée	Tarif de base (de 7h à minuit)	Heures de nuit (de minuit à 7h)
Tarif horaire par agent	32,91€ HT (charges patronales comprises)	50,25€ HT (charges patronales comprises)

Les livraisons

Les camions et voitures ne peuvent pas entrer dans la cour du musée ni dans le jardin. Les livraisons doivent impérativement se faire de manière manutentionnée.

Les livraisons par le musée (8 rue Elzévir) peuvent se faire toute la journée le lundi et entre 8h30 et 9h45 puis à partir de 18h du mardi au dimanche.

Les livraisons par le jardin (9 rue Payenne) peuvent se faire dans la journée, sous réserve d'un accord préalable du musée demandé au moins 15 jours en amont. Il est conseillé au traiteur d'accéder à l'espace qui lui est réservé par le jardin.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le nettoyage

Il est obligatoire de souscrire à une prestation de nettoyage auprès d'une société pour chaque événement. Elle comprend le nettoyage des toilettes publiques du musée avant la soirée ainsi que celui des espaces de réception et du local traiteur après la manifestation. Le nettoyage doit être fait le soir même de la manifestation ou le lendemain avant l'ouverture du musée.

Un devis précis est fourni en fonction des salles choisies pour la réception.

Les consignes de sécurité et d'hygiène

Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte du musée. La mention de cette interdiction doit figurer sur le carton d'invitation. Il est en revanche autorisé de fumer dans la cour et le jardin. L'organisateur devra alors mettre des cendriers à disposition en quantité suffisante.

Il est interdit de boire dans les salles des collections et dans l'exposition temporaire.

Il est interdit de danser dans les salles des collections et dans l'exposition temporaire.

Toute animation doit être soumise au préalable au responsable sécurité et à la direction du musée.

L'assurance

Une assurance « responsabilité civile organisateur » doit être souscrite par ce dernier. La police d'assurance est souscrite sans franchise.

Un double de la police sera fourni au musée au plus tard 5 jours avant la manifestation.

Montant des garanties demandées	Dommages corporels	Dommages matériels et immatériels consécutifs
Sans franchise	7 500 000€ / sinistre	1 500 000€ / sinistre

Les pièces à fournir en amont de votre manifestation

- Un descriptif de la manifestation souhaitée (date, lieux horaires, en précisant les temps de montage et démontage)
- L'effectif prévu (invités + personnel des différents prestataires)
- La liste des intervenants
- Les procès-verbaux de réaction au feu des matériaux utilisés, le cas échéant
- Avant diffusion, le carton d'invitation devra être soumis au secrétariat général du musée et devra porter la mention « Musée Cognacq-Jay, Le goût du XVIII^e »
- Le cas échéant, la liste des personnalités invitées (politiques, du spectacle, de la culture ou autres)

Les pièces contractuelles à renvoyer signées en amont de votre manifestation

- La convention de mise à disposition d'espaces de Paris Musées
- Le cahier des charges de mise à disposition d'espaces
- L'attestation d'assurance de l'organisateur
- Les devis des frais annexes signés

